

## COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

---

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

---

**Séance du 24 septembre 2004  
(convocation du 13 septembre 2004)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Quatre Septembre Deux Mil Quatre à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

M. JUPPE Alain, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, M. CANIVENC René, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. DAVID Alain, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HOUDEBERT Henri, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOCCHIO Claude, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAUSSET Gérard, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, M. CORDOBA Aimé, Mme COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme CURVALE Laure, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, M. LABARDIN Michel, Mme LACUEY Conchita, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SEGUREL Jean-Pierre, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

#### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. BREILLAT Jacques à M. CAZABONNE Alain  
Mme. BRUNET Françoise à Mme. DARCHE Michelle  
Mme. CASTANET Anne à M. BOCCHIO Claude  
M. CASTEL Lucien à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie Claude  
M. CASTEX Régis à M. REBIERE André  
Mme. CONTE Marie-Josée à M. BROQUA Michel  
M. DAVID Jean-Louis à M. DELAUX Stéphan  
M. FAYET Guy à M. FLORIAN Nicolas  
M. FERILLOT Michel à M. BELIN Bernard  
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel  
M. GRANET Michel à Mme. LIMOUZIN Michèle

Mme. LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis jusqu'à 10 H 30  
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel  
Mme. PALVADEAU Chrystèle à M. PONS Henri  
Mme. PARCELIER Muriel à M. DUCHENE Michel  
M. ROUSSET Alain à M. HOUDEBERT Henri  
M. SARRAT Didier à M. GUICHARD Max  
M. SIMON Patrick à M. MARTIN Hugues  
M. SOUBIRAN Claude à M. SEUROT Bernard  
M. TAVART Jean-Michel à M. LABISTE Bernard  
Mme. VIGNE Elisabeth à Mme. TOUTON Elisabeth  
Mme WALRYCK Anne à M. DUCASSOU Dominique à partir de 11 heures

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**A.D.E.R.A. - Association pour le Développement de l'Enseignement et des  
Recherches auprès des universités, des centres de recherche et des  
entreprises d'Aquitaine - Réseau Aquitain Véhicules Electriques (R.A.V.E.L.) -  
Programme d'actions 2004. Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur MERCIER présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le Réseau Aquitain Véhicules Electriques (R.A.V.E.L.), créé en 2000, est géré par l'Association pour le Développement de l'Enseignement et des Recherches auprès des universités, des centres de recherche et des entreprises d'Aquitaine (A.D.E.R.A.). Présidé par le Professeur Jean-Louis Aucouturier, cette structure est un centre de compétences et de transfert de technologies ayant pour objectif de mettre en œuvre des programmes de recherche et de développement pluridisciplinaires visant à l'utilisation performante de l'électricité dans le domaine des transports -notamment dans le développement de véhicules routiers et de bateaux électriques-, des déplacements urbains, mais également dans les domaines de l'environnement et des technologies.

R.A.V.E.L. rassemble des partenaires de compétences et d'horizons différents :

- des partenaires institutionnels permanents (le Conseil Régional d'Aquitaine, la Communauté Urbaine de Bordeaux, E.D.F et l'Union Européenne) et occasionnels (le Ministère de la Recherche, le Ministère des Transports, le Groupe Interministériel Véhicules Electriques, le C.N.R.S).
- des partenaires universitaires : l'E.N.S.A.M., l'E.N.S.C.P.B., l'E.N.S.E.I.R.B. l'I.C.M.C.B., le laboratoire I.X.L. de micro-électronique, l'Université de Bordeaux 1.
- et des partenaires industriels, dont Alstom, E.A.D.S., Ponticelli, P.S.A., Renault, SAFT, Sercovam, Solelectron, Thalès, et des PMI régionales associées à la réalisation des programmes : constructeurs de bateaux, motoristes de marine, entreprises de mécanique, entreprises de moulage (Raba, BPSA, Delobel S.A., Fouquet S.A. ...)

Depuis 2001 –première année de fonctionnement à temps plein.–, R.A.V.E.L. a contribué à la réalisation d'un certain nombre d'opérations en partenariat avec la C.U.B. concernant aussi bien le transport des personnes (facilitation des déplacements en hyper centre-ville, coordination des études sur le développement des parcs de véhicules et bornes de

chargement, étude de faisabilité d'une navette fluviale électrique), que le transport des marchandises (collecte des déchets ménagers par bennes électriques, expérimentations des porteurs électrique hybrides à usage urbain, liaisons centre-ville/pôles d'intermodalité).

La Communauté Urbaine est sollicitée, au titre de la poursuite de ces actions, mais également au titre d'enjeux importants en matière de politiques environnementales et de développement durable, pour reconduire son soutien financier en 2004, dans le cadre du programme d'actions ci-après :

#### *1. Participation de RAVEL à l'élaboration de projets de recherche :*

- Poursuite des travaux sur l'optimisation des véhicules électriques,
- Poursuite des travaux sur certaines batteries et sur la pile à combustible,
- Mise en place d'un laboratoire mixte (C.U.B. – Université de Bordeaux 1 - Laboratoire IXL - C.N.R.S.) autour d'une plate-forme d'essais multi-énergies pour chaînes de traction hybride électrique en vraie grandeur,
- Finalisation des études d'industrialisation des moteurs hors bord électriques,

#### *2. Réalisation de projets et de démonstrateurs*

- Suivi et maintenance du bateau électrique de tourisme fluvial « Electra »
- Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de la navette fluviale électrique sur la Garonne
- Campagnes de mesures et exploitation des résultats pour l'optimisation de l'autonomie du porteur de messagerie électrique hybride 10 T,
- Etude d'un véhicule électrique pour personnes handicapées à usage urbain,

#### *3. Expertises, pré-études et études faisabilité, conseils*

Comme pour les années précédentes, on peut estimer que R.A.V.E.L. gèrera 25 à 30 dossiers dans ce domaine, dont un projet concerne l'expérimentation par nos services de véhicules légers.

#### *4. Veille stratégique, communication et relations extérieures*

Il s'agit ici de sensibiliser à la fois les décideurs économiques, politiques et le grand public, à l'intérêt et à la nécessité de répondre aux défis de demain en matière de transports et de déplacements, mais également de promouvoir les compétences spécifiques de l'agglomération bordelaise.

Cette action prendra la forme de participations aux colloques, congrès et salons spécialisés, à la création d'événements et à la réception de délégations.

Par ailleurs, une convention de vulgarisation sur le thème du véhicule électrique est en cours de signature, à notre demande, avec Cap Sciences.

Enfin, R.A.V.E.L. s'inscrira, en tant que de besoin, dans le cadre du partenariat entre Bordeaux, Wuhan et la C.U.B. dans le domaine du véhicule électrique.

Pour mener à bien ces actions, l'A.D.E.R.A. sollicite le concours financier de notre établissement public dans le cadre d'un budget prévisionnel s'élevant pour 2004 à 372.583 € T.T.C., se répartissant comme suit :

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Salaires et charges :	190.000 €	Feder :	82.230 €
Loyers :	10.000 €	Conseil Régional d'Aquitaine :	82.322 €
Missions, déplacements :	18.000 €	C.U.B. :	98.347 €
Communication :	38.272 €	E.D.F. :	98.347 €
Autre Fonctionnement :	22.425 €	Autofinancement :	11.337 €
Sous-traitance :	47.840 €		
Gestion ADERA :	19.435 €		
TVA à payer :	26.611 €		
<b>TOTAL :</b>	<b>372.583 €</b>	<b>TOTAL :</b>	<b>372.583 €</b>

En trois ans, R.A.V.E.L. a ainsi fortement contribué au développement d'une image et d'une politique de coopération institutionnelle et internationale forte ; les retombées de ces programmes sur la politique de déplacements urbains, de transport de personnes et de marchandises de la C.U.B. sont indéniables ; enfin, la structuration par R.A.V.E.L. d'un pôle de compétences associant la recherche et les industriels locaux a permis l'acquisition de matériels spécifiques par le laboratoire induisant des développements industriels locaux importants.

Le Comité Consultatif de la Recherche et du Développement Technologique a cependant souhaité que le Conseil Régional d'Aquitaine fasse réaliser d'ici la fin de l'année 2004 un audit scientifique approfondi du réseau R.A.V.E.L., tant sous l'angle de l'organisation que de l'effet de levier du volet études et recherche, notamment.

Aussi, afin de permettre la poursuite des programmes initiés depuis plus de trois ans avec R.A.V.E.L., notre établissement pourrait reconduire cette année encore, dans l'attente des résultats de l'audit en cours, sa subvention annuelle à hauteur de 85.000 €, étant entendu que les conclusions du rapport d'audit permettront à l'ensemble des partenaires publics de R.A.V.E.L. de procéder à une remise à plat du partenariat mis en œuvre et de se déterminer sur les actions à conduire dans l'avenir en matière de véhicule du futur et sur son mode opératoire.

Dans ces conditions, et si tel est votre avis, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **DECIDER** l'attribution d'une subvention annuelle d'un montant de 85.000 € à l'Association pour le Développement de l'Enseignement et des Recherches auprès des universités, des centres de recherche et des entreprises d'Aquitaine (A.D.E.R.A.) au titre de son programme d'actions 2004,

- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention à intervenir en vue de régler, notamment, les modalités de versement de la subvention communautaire.

La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 65 article 6574 fonction 81 du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 24 septembre 2004,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN  
PRÉFECTURE LE  
12 OCTOBRE 2004

M. MICHEL MERCIER

